

CONSEIL DE QUARTIER



COMPTE-RENDU CONSEIL DU 7 DÉCEMBRE 2023



Élue de quartier Gondoles Sud :
Hancès SASU

Le Conseil de quartier s'est tenu le jeudi 7 décembre 2023. 34 personnes ont signé la feuille de présence.

Il est rappelé que les référents-habitants, MM. NAUDIN et RENOUARD peuvent être contactés à l'adresse mail : referent.gondolessud@gmail.com ou par courrier à mettre dans la boîte aux lettres située à la Calypso.

AUDITION DE LA MANAGER DE COMMERCES, SANDRINE HIVERT :

Mme HIVERT indique que la ville compte environ 600 commerces et 4 marchés qui se tiennent 6 jours/7. Ces derniers sont gérés par un concessionnaire, l'entreprise Géraud dont le contrat est valide jusqu'en 2029.

Elle rappelle la volonté du Maire et de la Municipalité de réintroduire sur la ville, dans la mesure du possible, une plus grande variété de commerces répondant à l'attente des habitants.

Elle informe qu'une Association des Commerçants est en cours de création, ce qui permettra une meilleure fluidité des relations avec la ville.

Du fait du principe de la liberté du commerce, le Maire ne peut pas empêcher l'installation d'un commerce. Toutefois, un travail de négociation est fait avec les bailleurs sociaux pour éviter l'installation de certains types de commerce.

Dans le cadre de la Métropole du Grand Paris, la Ville s'est inscrite dans le projet « cœur de ville » et prépare une délibération sur les fonds de commerce qui lui permettra de choisir les commerces qui s'installeront.

Par ailleurs, la Ville va percevoir une subvention de 320 000 euros pour la revitalisation et l'attractivité de son centre-ville.

Pour toute question, Mme HIVERT peut être contactée à l'adresse mail : sandrine.hivert@choisyleroi.fr ou au 01 78 68 40 26.

RÉPONSES AUX DOLÉANCES ET DEMANDES :

- **Demande de passage-piétons angle rue Traversière/rue de la Chasse :**
La demande sera étudiée. Un passage-piétons doit être protégé par un aménagement de sécurité de type plateau ou autre. Le marquage au sol ne suffit pas.

- **Manque de places de stationnement-minute, avenue Victor Hugo :**
L'avenue Victor Hugo est une voirie départementale. Le signalement sera transféré au département, mais il serait bien que les habitants précisent l'emplacement souhaité.
- **Pour quand est programmé l'aménagement de la rue Henri Corvol :**
L'aménagement est prévu en 2024 et est attendu par les riverains de longue date pour plusieurs raisons : état vétuste de la voirie, excès de vitesse, absence d'aménagement de sécurité ou aménagements non satisfaisants, stationnement anarchique. Un maître d'œuvre a été retenu pour commencer les études. Une concertation avec les riverains sera mise en place dès le début des études opérationnelles.
Par ailleurs, un aménagement global de la rue Noël interviendra également en 2024, à condition d'aboutir à une entente avec les riverains sur cet aménagement. Les riverains seront consultés.
- **Propreté des berges de Seine aménagées : déjections canines, absence d'entretien et problème des arbres de certains riverains qui empiètent sur le domaine public :**
Il faut distinguer la propreté des berges (ramassage des petits déchets par piquetage, collecte des corbeilles) de l'entretien des espaces verts. La gestion des berges en terme d'espaces verts ne relève pas de la compétence de la Ville mais de la DSEA, notamment l'entretien des arbres sur les berges. La propreté urbaine est gérée par la ville et des tournées régulières sont assurées. Le piquetage est fait une fois par semaine et les corbeilles vidées plusieurs fois par semaine, y compris le week-end pendant l'été. Concernant les déjections canines, un distributeur de sacs est mis en place côté Gondoles Nord au square, rue des Chalets. Si le dispositif des distributeurs est efficace, il sera envisagé de l'étendre en 2024 aux accès aux berges côté Gondoles Sud. Une opération de sensibilisation aux nuisances des déjections canines a également été menée à l'automne. Concernant les débordements des arbres sur les quais, les services municipaux prennent contact avec les riverains pour leur demander de faire le nécessaire.

INFORMATIONS

La réunion publique avec la SNCF sur le Technicentre, se tiendra le lundi 22 janvier à 19h, à la Calypso. Un flyer d'invitation sera distribué dans les boîtes aux lettres des riverains.

Rappeler le Marché de Noël qui se tiendra dans le Parc de la Mairie du 15 au 17 décembre.

NOUVELLES DOLÉANCES ET DEMANDES :

CADRE DE VIE/ENVIRONNEMENT :

- Rue Pompadour, il n'y a pas eu d'élagage depuis 3 ans.
- Rue Pasteur : pas de nettoyage après l'élagage.
- Rue Noël, des arbres sont gênants.
- 32 avenue Villeneuve St Georges, une haie est à tailler.
- 46 rue Calmette, un arbre creux est à enlever.
- Serait-il possible de planter des arbres au cimetière ?

STATIONNEMENT :

- Rue du Bel Air des riverains se plaignent d'avoir été verbalisés à plusieurs reprises : la Police Municipale est intervenue à la suite d'une demande d'une mère de famille qui ne pouvait pas utiliser le trottoir car des voitures étaient garées dessus. Il est rappelé que le stationnement alterné doit être respecté, sous peine de verbalisation, et que le stationnement d'un véhicule sur le trottoir est strictement interdit et sera sanctionné conformément à la réglementation en vigueur. Le marquage au sol sera programmé.

Le Conseil de quartier se termine à 21h15.